

## Pour la pérennité de Charlevoix

Clermont Bourget

---

Number 78, Fall 1998

Territoire et identité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16321ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Bourget, C. (1998). Pour la pérennité de Charlevoix. *Continuité*, (78), 27–29.

# Pour la pérennité de Charlevoix

*La réputation de Charlevoix n'est plus à faire. La région compte ses splendeurs à la douzaine. Pour ne pas voir leur village s'affadir, des élus municipaux ont entrepris de mieux cerner ses beautés afin de mieux les protéger.*

Par **Clermont Bourget**

La région de Charlevoix est reconnue pour la qualité et la beauté de ses paysages. Les artistes l'ont célébrée. Les historiens et les ethnologues se sont passionnés pour les mœurs et les coutumes de ses habitants. Plus récemment, les cinéastes et les producteurs de séries télévisées ont fait voyager l'image de la région au-delà des frontières. Fort de cette publicité, Charlevoix veut à la fois tirer profit du développement touristique et conserver les paysages et les sites qui ont fait sa renommée.

## **PRÉOCCUPATION PATRIMOINE**

À l'automne 1996, la MRC de Charlevoix-Est entamait le processus de révision de son schéma d'aménagement. Dans ce contexte, la MRC a jugé opportun de réévaluer les territoires d'intérêt patrimonial. Cet exercice permettait de mieux connaître ces territoires et d'évaluer la pertinence d'en maintenir les périmètres, de les agrandir, voire de les diminuer. Il

Le village de Cap-à-l'Aigle offre un coup d'œil remarquable en bordure du fleuve.  
Photo : François Rivard

fournissait de plus l'occasion de se donner des bases solides pour élaborer une politique régionale de mise en valeur de ces territoires.

Douze territoires d'intérêt ont fait l'objet d'une analyse qui a pris en compte la géographie, le site, le patrimoine naturel humanisé, les bâtiments d'intérêt, les caractéristiques architecturales, la trame urbaine et villageoise ainsi que le cadre réglementaire pour la protection et la mise en valeur de ces éléments.

Parallèlement, une liste des autres sites d'intérêt régional et des bâtiments patrimoniaux dispersés sur l'ensemble du territoire de la MRC a été constituée. Des mesures réglementaires pourront ainsi être établies pour assurer leur préservation et leur mise en valeur.

Réalisée par la firme Anne Carrier architectes, qui a travaillé en collaboration avec le Groupe de recherches en histoire du Québec et la firme SIGMA inc., cette

étude a permis de faire ressortir l'importance, la richesse et la diversité du patrimoine de la MRC de Charlevoix-Est.

## **SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

Village-rue typique, Saint-Aimé-des-Lacs s'étire le long du rang Saint-Aimé à proximité des lacs Sainte-Marie et Nairne. Érigé en municipalité en 1949, ce village est représentatif des villages agroforestiers. La forêt omniprésente et, en arrière-scène, les montagnes de Charlevoix constituent un cadre naturel enchanteur.

Outre l'église et le presbytère, quelques bâtiments résidentiels se démarquent en raison de leur intégrité architecturale. Une petite chapelle érigée en 1920 à la demande de l'ex-lieutenant-gouverneur Philip Fitzpatrick présente aussi un intérêt patrimonial. Les qualités architecturales des bâtiments du cœur institutionnel du village militent en faveur de sa mise en valeur.

## **SAINTE-AGNÈS**

La place de l'église de Sainte-Agnès, qui ne regroupe que huit bâtiments, a cette





Alignement des maisons de compagnie sur la rue Maisonneuve à Clermont.  
Photo : Charles Harvey

particularité d'être disposée de façon excentrique par rapport au réseau routier, de sorte que l'église y présente son chevet plutôt que sa façade. L'église (1841), classée monument historique en 1960, l'enclos du cimetière et l'ancien presbytère constituent les éléments dominants de l'ensemble.

#### PORT-AU-PERSIL

Le hameau de Port-au-Persil est implanté le long d'un ancien tracé de la route 138. Il est établi au milieu d'une dépression géographique qui décrit un arc de cercle formant une baie du fleuve Saint-Laurent. Au sommet des deux côtes s'ouvrent des perspectives exceptionnelles vers le fleuve et vers l'anse qui regroupe tout au plus une vingtaine d'habitations. Une petite chapelle érigée en 1897 par la famille Mc Laren ponctue le paysage. L'intervention humaine dans ce petit hameau s'est faite sous le signe de l'harmonie et de la sobriété. Il s'agit d'un site remarquable qui mérite d'être conservé dans sa plus grande intégrité.

#### SAINT-IRÉNÉE

Le village de Saint-Irénée prend forme à l'embouchure de la rivière Jean-Noël, atteint les divers plateaux à l'est et s'étend en bordure du fleuve à l'ouest. L'implantation du bâti ne semble pas suivre un ordre défini, défiant même la topographie du lieu. Les bâtiments industriels sont situés près de la rivière alors que l'église, l'école et le presbytère occupent le plateau intermédiaire. Les exploitations agricoles occupent quant à elles le sommet du plateau.

La route en lacet offre des points de vue spectaculaires sur le fleuve. À n'en pas douter, le charme de ce village réside dans le

tracé sinueux de la route, dans l'implantation du bâti et dans la qualité architecturale des bâtiments du cœur institutionnel.

#### LA MALBAIE/POINTE-AU-PIC

La rue Saint-Étienne traverse l'ancienne ville de La Malbaie d'est en ouest. Cette rue au sommet d'un talus, ancien vestige d'une terrasse fluviale, était jusqu'à tout récemment la principale artère commerciale de La Malbaie. Outre des commerces, on y retrouve des bâtiments institutionnels d'importance tels l'église, l'hôpital, l'ancien bureau de poste et un orphelinat devenu centre d'hébergement (l'Accueil Bellerive). Jusqu'à tout récemment, le vieux couvent était du nombre mais il est tombé sous le pic des démolisseurs.

Cette rue autrefois exceptionnelle sur le plan architectural et urbanistique a perdu beaucoup d'attrait, victime d'interventions architecturales malheureuses et de démolitions. La portion nord, là où l'on peut voir la vieille forge Riverin, témoigne néanmoins toujours de l'établissement du vieux village.

La rue Principale, coupée par la côte Bellevue, offre deux réalités bien distinctes: un paysage architectural dominé par des bâtiments commerciaux et institutionnels à l'est et, à l'ouest, une architecture domestique traditionnelle. La portion est offre de belles perspectives visuelles sur le fleuve, alors que la portion ouest présente une trame serrée où l'implantation du bâti se fait en front de lot. L'architecture est marquée par un grand éventail de formes bâties liées aux diverses fonctions urbaines et au développement de la villégiature à la fin du siècle dernier.

Le boulevard des Falaises, comme son nom l'indique, longe la falaise et offre de magnifiques points de vue sur le fleuve. Les vastes domaines de villégiature aménagés au siècle dernier par de riches familles canadiennes et américaines font

sa renommée. La couverture végétale, les aménagements paysagers des zones de transition, les haies, les portiques d'entrée, les clôtures, les murets ajoutent au caractère pittoresque des lieux.

Toutefois, les pressions du développement urbain se font de plus en plus sentir, provoquant le morcellement de ces vastes domaines au profit d'une architecture mal intégrée. La conservation de ces vastes domaines constitue un enjeu important, d'autant plus que la renommée du site dépasse largement les frontières de Charlevoix, voire du Québec.

#### LE HAMEAU DE LA RIVIÈRE MAILLOUX

Ce hameau occupe une mince bande de terre encaissée par la rivière Mailloux. On y dénombre une quarantaine de résidences vernaculaires représentatives de l'architecture domestique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où le hameau prend son expansion avec le développement de quelques industries artisanales. Un moulin à scie, une tannerie, un abattoir constituent les principaux lieux d'activité.

L'intérêt de ce hameau réside principalement dans l'organisation physique des lieux, dans le mode d'implantation et dans l'architecture très sobre des résidences des travailleurs. Le contraste est d'ailleurs saisissant entre l'architecture très populiste du hameau et celle des villas bourgeoises du boulevard des Falaises.

#### CLERMONT

Sur la rue Maisonneuve, à Clermont, un ensemble de maisons rend compte de l'effort de planification déployé par une industrie de pâte et papiers au début du siècle. Ces maisons, dévolues aux employés, présentent une distribution singulière. Au nombre de 10, elles sont distribuées en deux groupes de cinq, de part et d'autre d'une aire de verdure. Bien qu'elles soient de même gabarit, elles adoptent trois formes architecturales distinctes. La disposition cadencée permet d'échapper à la monotonie à laquelle aurait pu conduire la répétition des modèles.

Sur une autre portion de la rue Maisonneuve, des maisons plus cossues occupent de vastes terrains en bordure de la rivière. Elles étaient destinées aux directeurs et contremaîtres de l'usine. Deux autres résidences associées à la présence de l'usine Donohue s'élèvent sur une autre rue. Il s'agit là d'un patrimoine unique dans Charlevoix et il mérite d'être préservé et mis en valeur.



### SAINT-FIDÈLE

Comme Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Fidèle emprunte au concept de village-rue. La rue Principale s'étire comme un long ruban suivant la forme du relief. Bien que ce village offre de belles perspectives visuelles sur le fleuve, ce qui retient l'attention, c'est l'ensemble religieux exceptionnel formé de l'église datant de 1855, de l'enclos du cimetière et du presbytère.

L'église en pierre est remarquable par la simplicité de ses formes, la finesse de son clocher et la distribution de ses ouvertures. Pour sa part, le presbytère érigé au début du siècle se démarque par son caractère monumental et sa grande intégrité.

### CAP-À-L'AIGLE

La rue Saint-Raphaël, à Cap-à-l'Aigle, est à la fois un site villageois et un site de villégiature. Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des villégiateurs se rendent par train à Cap-à-l'Aigle pour y passer la saison estivale. Au début, des cultivateurs de l'endroit louent leurs maisons à ces gens venus de la ville, des anglophones

pour la plupart. Le long de la rue Saint-Raphaël, d'anciennes maisons de ferme se transforment ainsi en villas. L'esprit pittoresque prévaut à l'époque et préside à l'aménagement des terrains. L'espace entre la rue et la villa est paysager « à l'anglaise ».

La rue Saint-Raphaël offre des points de vue exceptionnels sur le fleuve. Le patrimoine bâti est représentatif des activités de villégiature et agricoles. Son ancienneté, sa qualité et son intégrité font en outre son intérêt. Enfin, le parcours sinueux et vallonné de la rue contribue à une découverte séquentielle du site.

### RIVIÈRE-MALBAIE

Essentiellement rural, le chemin de la Vallée, à Rivière-Malbaie, est ponctué de petits hameaux, regroupements de quelques habitations et de bâtiments de service en bordure du chemin ou sur la terrasse supérieure vouée à l'exploitation agricole. La qualité du bâti rural traditionnel ajoutée à la sinuosité du chemin qui permet des vues constantes sur la rivière contribuent à la beauté séculaire de ce site.

Parmi les bâtiments qui présentent un grand intérêt patrimonial, on note la forge-menuiserie Cauchon, classée monument historique en 1983, ainsi que le palais de justice, érigé entre 1859 et 1863 dans le style néoclassique.

### POUR L'AVENIR

La préservation des caractéristiques de leur village constitue une préoccupation réelle chez les élus de la MRC de Charlevoix-Est. Cet intérêt a conduit à une seconde étude qui a permis de spécifier les objectifs du cadre de protection de chacun des sites ainsi que les actions à entreprendre pour assurer la conservation du bâti patrimonial, la protection des paysages et la requalification de certaines portions de la trame villageoise. Des suites sont à espérer dans les meilleurs délais de manière à ce que le travail de sensibilisation puisse porter ses fruits. Qui pourrait dire ce que nous réservent les prochaines élections municipales?...

■  
*Clermont Bourget est urbaniste et consultant en patrimoine.*



Un acteur privilégié dans les démarches actuelles d'application de la loi 23, de la directive sur l'air et du règlement eau-sol auprès des MRC et de leur comité consultatif agricole.

La rigueur et l'audace en

**ingénierie**

Alma • Chicoutimi • Gaspé • Jonquière • Laval  
Montréal • Paris • Québec • Rimouski • Trois-Rivières